

Grenoble, le 7 octobre 2016

Suivi par : Malik ALLAM – 04.76.59.57.80 – malik.allam@lametro.fr
DGA Cohésion sociale et urbaine
Direction cohésion sociale et politique de la ville
Nos références : n°15100LT2016-014

Objet : Contrat de ville de Grenoble-Alpes Métropole : lancement de l'appel à projets 2017

Madame, Monsieur,

Le contrat de ville de Grenoble-Alpes Métropole est copiloté par l'Etat et la Métropole. Dans le cadre de ce contrat, un appel à projet est lancé pour des actions qui auront lieu en 2017. Nous vous invitons à prendre connaissance des orientations et des priorités du contrat de ville en le consultant sur les sites de la Métropole ou de la Préfecture de l'Isère. Si vous le souhaitez, vous pouvez donc nous proposer des projets sur la base de ces priorités et de votre connaissance des territoires prioritaires.

Pour préparer au mieux votre projet et l'inscrire dans le ou les territoire(s) prioritaire(s) de la politique de la ville de votre choix, nous vous invitons à vous rapprocher des chefs de projets communaux, des délégués du Préfet ou des référents thématiques de Grenoble-Alpes Métropole.

Pour être instruits, les dossiers de demande de subvention devront être transmis au chef de projet politique de la ville de votre commune et au Délégué du Préfet concerné.

Dans le cas où votre action concerne plusieurs communes, les dossiers de demande de subvention devront être envoyés aux référents thématiques de Grenoble-Alpes Métropole ainsi qu'aux Délégués du Préfet.

Dans le cas où votre action relève de la thématique "Education et Parentalité", les dossiers de demande de subvention devront être envoyés, également, aux coordinateurs des Programmes de Réussite Educative 2-16 et 16-18 ans.

Vous trouverez sur le site de Grenoble-Alpes Métropole (lametro.fr), l'ensemble des documents et des contacts utiles.

Vos dossiers de demande de subvention doivent être exclusivement envoyés par mail :

Du 1er au 30 novembre 2016 inclus, sans prolongation possible.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour Grenoble-Alpes Métropole,

Le Vice-Président à la Politique de la Ville
et de la Rénovation Urbaine,



Renzo SULLI

Pour la Préfecture de l'Isère

Le Sous-Préfet,



Yves DAREAU